



## COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE DU 27.11.2014

Un seul point à l'ordre du jour de ce CT convoqué une seconde fois suite au rejet unanime des organisations syndicales au projet de fermeture de la trésorerie de Nonancourt. La CGT FP avait pris partie de ne pas réécrire une déclaration liminaire étant donné que tout avait déjà été dit dans la première (cf. notre déclaration liminaire du 17/11/2014 disponible sur notre site local).

Cette fermeture est justifiée par M. ROCHE du fait des conditions de sécurité non remplies dans le poste comptable (faible nombre d'agents pour assurer son fonctionnement, sécurité des agents, notion de travailleur isolé...). Nous avons dénoncé cet état de fait indiquant que les suppressions d'emplois subies depuis plusieurs années en sont la cause et conduisent à ces conditions de travail dégradées. Combien de trésoreries sont aujourd'hui dans ce cas ? Va-t-on fermer toutes les structures qui ne répondent pas à ces pseudo-normes sans prendre en compte l'objectif final du service public à savoir répondre aux besoins de la population ?

S'agissant de la permanence mise en place à la mairie de Nonancourt, celle-ci fera l'objet d'aménagement en fonction du flux du public et ne concernera pas le volet service public local (SPL). Cette permanence sera probablement tenue le mercredi. La CGT FP est intervenue pour indiquer que le principe de permanences acté dans plusieurs DDFIP n'avaient pas un caractère pérenne. Quel sera le rôle exact de l'agent se rendant en mairie pour prendre en charge les demandes des contribuables ? Assiette de l'impôt, recouvrement, contentieux, délais de paiement. De plus, se pose la question de l'exercice des missions dans ce cadre, les moyens seront très limités (matériel informatique-applications...).

M. ROCHE indique qu'il faut éduquer le public afin que celui-ci s'habitue à ne plus se déplacer dans les Centres des Finances Publiques mais qu'il se dirige vers des moyens plus modernes : paiements dématérialisés, le site [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr).

Concernant les paiements en numéraire, il réfléchit au maintien d'encaissements en numéraire rappelant l'objectif de la DG qui est de réduire de façon drastique les paiements en numéraire avec une cible à 0 encaissement !

Effectif implanté à Nonancourt 1 A- 2B- 1C ; depuis le 1er septembre 2014, 1 emploi B reste vacant (mission SPL).

Il reste 1 agent affecté sur la mission SPL, l'autre sur la mission recouvrement. Précisons qu'actuellement la mission recouvrement au SIP de Verneuil est dédiée à un B FGP, poste B vacant depuis avril 2014. Ainsi, une fois la mission recouvrement transférée à Verneuil, **un seul agent sera en charge de l'ensemble du recouvrement Verneuil/A et Nonancourt.**

Pour M. ROCHE, la mission SPL sur Nonancourt est absorbée correctement malgré la vacance d'emploi. Il se pose alors la question de supprimer l'emploi ou non... mais cela fait partie du prochain CT sur les suppressions d'emplois qui se déroulera en début d'année.

La CGT a voté contre ce projet identique au premier, qui n'apporte pas d'amélioration ni pour le contribuable, ni pour les collectivités locales. Faute de moyens humains et matériels, les permanences ne répondront pas aux besoins et disparaîtront dans un futur proche.